



HAL
open science

À propos de la table en calcite de la Salle solaire de l'Akh-menou à Karnak

Sébastien Biston-Moulin

► **To cite this version:**

Sébastien Biston-Moulin. À propos de la table en calcite de la Salle solaire de l'Akh-menou à Karnak. Les Cahiers Égypte nilotique et méditerranéenne, 2022, pp.355-365. halshs-03908293

HAL Id: halshs-03908293

<https://shs.hal.science/halshs-03908293v1>

Submitted on 20 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



ENiM

Égypte Nilotique et Méditerranéenne

Équipe Égypte Nilotique et Méditerranéenne
UMR 5140 « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes »
Cnrs – Université Paul Valéry (Montpellier III)

À propos de la table en calcite de la Salle solaire de l'*Akh-menou* à Karnak
Sébastien Biston-Moulin

Citer cet article :

Sébastien Biston-Moulin, « À propos de la table en calcite de la Salle solaire de l'*Akh-menou* à Karnak », *ENiM* 15, 2022, p. 355-365.

ENiM – Une revue d'égyptologie sur internet est librement téléchargeable depuis le site internet de l'équipe « Égypte nilotique et méditerranéenne » de l'UMR 5140, « Archéologie des sociétés méditerranéennes » : <http://www.enim-egyptologie.fr>

À propos de la table en calcite de la Salle solaire de l'*Akh-menou* à Karnak

Sébastien Biston-Moulin

Équipe Égypte Nilotique et Méditerranéenne – Laboratoire ASM Archéologie des Sociétés Méditerranéennes,
UMR 5140, Université Paul-Valéry Montpellier, CNRS, MCC

TANT SUR LE PLAN architectural que celui de sa décoration, la Salle solaire de l'*Akh-menou* est une originalité au sein de ce monument. Elle repose en effet sur un massif indépendant appuyé contre la paroi nord de l'*Akh-menou*¹. La décoration de la salle, laissée vierge sous le règne de Thoutmosis III, est exclusivement d'époque ramesside au nom d'Amenmès, usurpé par Ramsès III et comportant des additions de Ramsès IV². Le seul objet conservé dans cet espace est une table en calcite quadrangulaire à la datation incertaine³ dont chacune des faces est ornée en son centre d'un pain-*htp*⁴. Le monolithe mesure 188 cm de long sur 112 cm de large, pour une hauteur de 72 cm, soit un poids estimé à 2,8 tonnes⁵. Dans le cadre du programme épigraphique consacré aux sanctuaires de l'*Akh-menou*, l'examen de cet espace m'a conduit à réaliser une série d'observations permettant de proposer une datation.

¹ J. LAUFFRAY, « Le secteur Nord-Est du temple jubilaire de Thoutmosis III à Karnak. État des lieux et commentaire architectural », *Kêmi* 19 (= *Karnak* 2), 1969, p. 183-184 et p. 215-217 ; P. ANUS, J. LAUFFRAY, R. SAAD, « Rapport sur les travaux de Karnak. Activités du Centre franco-égyptien en 1968-1969 », *Kêmi* 20 (= *Karnak* 3), 1970, p. 78 ; Cl. TRAUNECKER, « Observations sur les cultes à ciel ouvert en Égypte ancienne. La salle solaire de l'*Akhmenou* à Karnak », dans R. Étienne, M.-Th. Le Dinahet (éd.), *L'espace sacrificiel dans les civilisations méditerranéennes de l'Antiquité*, Lyon, 1991, p. 250-256 ; J.-Fr. CARLOTTI, *L'Akh-menou de Thoutmosis III à Karnak. Étude architecturale*, Paris, 2001, p. 81-87. Ce travail a bénéficié du soutien du LabEx Archimède au titre du programme « Investissement d'Avenir » ANR-11-LABX-0032-01.

² H. KEES, « Ein Sonnenheiligtum im Amonstempel von Karnak », *Orientalia* 18, 1949, p. 427-442 ; L.-A. CHRISTOPHE, « Note à propos du rapport de M. Chevrier. Ramsès IV et la "Salle des Fêtes" de Thoutmosis III à Karnak », *ASAE* 52, 1952, p. 254-258 ; P. BARGUET, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak. Essai d'exégèse*, *RAPH* 21, Le Caire, 1962, p. 203-204 et p. 291-292 ; R. STADELMANN, « Šwt-R'w als Kultstätte des Sonnengottes im Neuen Reich », *MDAIK* 25, 1969, p. 174-176 ; Cl. TRAUNECKER, *op. cit.*, p. 249-258 ; H. ERNST, « Das šw.t-R'(w) auf dem Dach des Achmenu zu Karnak », *GM* 176, 2000, p. 53-55 ; F. COPPENS, *The wabet: tradition and innovation in temples of the Ptolemaic and Roman period*, Prague, 2007, p. 209-212. Un nouveau relevé épigraphique de ce secteur sera proposé dans S. BISTON-MOULIN, *L'Akh-menou de Thoutmosis III à Karnak. Les « Chambres funéraires », le couloir SF.13 et la Salle solaire. Relevés épigraphique et photographique*, *TravCFEETK*, en préparation.

³ Cl. TRAUNECKER, *op. cit.*, p. 254-258, pl. LXXI et LXXIIIb ; H. ERNST, « Ein Weihgeschenk Thutmosis'III. an Amun-Re. Der Sonnenaltar im Re-Heiligtum im Achmenu zu Karnak », *ZÄS* 128, 2001, p. 1-6.

⁴ Sur les tables-*htp* (*Wb* III 183, 4-8) à quatre pains, voir L. BORCHARDT, *Das Re-Heiligtum des Königs Ne-woser-re (Rathures)*, I: *Der Bau*, Berlin, 1905, p. 14 et 43-46, Abb. 33-34 ; E. DRIOTON, « Un Autel héliopolitain », dans *Miscellanea Gregoriana. Raccolta di scritti pubblicati nel i centenario dalla fondazione del Pont. Museo Egizio (1839-1939)*, *MVAA* 6, Cité du Vatican, 1941, p. 73-81.

⁵ Cl. TRAUNECKER, *op. cit.*, p. 254.

Vraisemblablement mise au jour par la commission de l'Expédition d'Égypte en 1798 avec l'hexade en granite de Thoutmosis III aujourd'hui conservée au British Museum (EA 12) ⁶, la table en calcite de la Salle solaire est mentionnée pour la première fois par Giovanni Belzoni lorsqu'il relate l'enlèvement du groupe statuaire en 1816 ⁷.



Fig. 1. Face ouest de la table en calcite de la Salle solaire de l'*Akh-menou*
(© Cnrs-Cfeetk 206964 / J. Maucor).

Le décor subsistant se compose de Nils et de porteuses d'offrandes ⁸. La face est voit les Nils du nord et du sud inversés par rapport aux points cardinaux [fig. 2]. Ces représentations convergent vers l'image du roi faisant offrande figuré sur les flancs du pain-*htp* ⁹. La face ouest conserve les représentations d'entités géographiques qui convergent elles aussi vers le pain-*htp* central. Leurs noms sont perdus à l'exception de celui de *W3dyt*, la X^e province de Haute-Égypte [fig. 2] ¹⁰. Les flancs du pain de la face ouest étaient également occupés par des représentations du roi faisant offrande. La face sud, moins longue, montre deux porteuses d'offrandes dont les noms ne sont pas conservés. Elles se répartissent de part et d'autre du pain-

⁶ *Description de l'Égypte* II, p. 477-478 ; III, pl. 31. Sur l'identification du lieu de découverte de ce groupe statuaire, on se reportera à D. LABOURY, *La statuaire de Thoutmosis III. Essai d'interprétation d'un portrait royal dans son contexte historique*, *AegLeod* 5, Liège, 1998, p. 186-189 avec bibliographie antérieure ; J.-Fr. CARLOTTI, *op. cit.*, p. 85-87 ; L. GABOLDE, *Karnak, Amon-Rê. La genèse d'un temple, la naissance d'un dieu*, *BdE* 167, Le Caire, 2018, p. 205-213.

⁷ G. BELZONI (L-A. Christophe [éd.]), *Voyages en Égypte et en Nubie*, Paris, 1979, p. 158 qui envisage la table comme le support de la statue de Thoutmosis III : « Le piédestal, fait d'une sorte de marbre blanchâtre, y est encore en place ».

⁸ Cl. TRAUNECKER, *op. cit.*, pl. LXXI ; J. BAINES, *Fecundity Figures, Egyptian Personification and the Iconology of a Genre*, Warminster, 1985, p. 158 ; H. ERNST, *op. cit.*, p. 1-5.

⁹ Malgré le niveau de destruction du pain, la queue de taureau à l'arrière du pagne est bien visible sur le flanc gauche du pain de la face ouest alors que des traces sont conservées sur la face est.

¹⁰ Le signe de la province *W3dyt* est absent du croquis donné par H. Ernst (*op. cit.*, p. 2), mais indiqué sur le relevé de Cl. Traunecker (*op. cit.*, pl. LXXI).

hṯp dont les flancs sont occupés par une représentation de Nil et de porteuse d'offrandes. La face nord est très endommagée, mais les faibles traces encore visibles indiquent qu'elle portait un décor apparenté à celui de la face sud. Les extrémités des pains dont le décor n'était probablement gravé que sur la surface du plateau¹¹ sont détruites et aucun fragment n'en est conservé¹². Aucun nom royal n'apparaît donc dans la décoration de la table telle qu'elle se présente aujourd'hui. Les extrémités des pains-*hṯp* ont cependant été vues par J.-Fr. Champollion¹³ avant leur destruction et K.R. Lepsius¹⁴ qui indiquent que les noms de Ramsès III y étaient gravés¹⁵.

Si le seul nom identifié sur la table est donc celui du deuxième souverain de la XX^e dynastie, plusieurs indices conduisent à considérer qu'il n'est pas le commanditaire initial de l'objet. L'inversion par rapport aux points cardinaux des Nils de Haute et Basse-Égypte sur la face est de la table [fig. 2] ne peut s'expliquer que par un déplacement¹⁶. La présence de *W3dyt*, la X^e province de Haute-Égypte¹⁷, sur la face ouest, à droite du pain-*hṯp*¹⁸, implique que ce n'est pas un retournement qui a été opéré, mais que la table ne s'orientait pas selon un axe nord-sud comme aujourd'hui, mais est-ouest. En effectuant en effet une rotation à 90°, faisant donc pivoter au sud ce qui est aujourd'hui à l'est ou à l'ouest, les représentations coïncident avec les points cardinaux, la partie droite représentant le sud et la gauche, le nord [fig. 2]¹⁹.

¹¹ Comparer la table 93CL2344, dont il sera question plus loin, où le pain n'est dessiné qu'à la surface du plateau [fig. 7].

¹² Diverses propositions de rapprochement avec des fragments en calcite conservés à Karnak ont été proposées. Un fragment au nom de Ramsès III découvert dans la *Heret-ib* de l'*Akh-menou* : L. GABOLDE, D. LE FUR, A.H. MA'AROUF, « Fragments divers découverts dans l'Akh-Menou », *Karnak* 8, 1987, p. 168 et n. 1 et fig. 3a-b, p. 169 ; J.-Fr. CARLOTTI, *op. cit.*, p. 74 et p. 87, n. 263. Le module de ce fragment et son décor (photographies CNRS-CFEETK 27933-27934) permettent cependant d'écarter le rapprochement. Le fragment 95CL178 conservé au magasin du Cheikh Labib à Karnak (J.-Fr. CARLOTTI, *op. cit.*, p. 87, n. 263) doit également être écarté en raison du décor conservé de motifs végétaux qui ne correspondent pas à celui de la table. Le fragment avec un décor de porteurs d'offrandes conservé dans la Salle solaire près de la table est d'un module différent et ne peut lui être associé. Un autre fragment non décrit est mentionné par H. CHEVRIER, « Rapport sur les travaux de Karnak, 1949-1950 », *ASAE* 50, 1950, p. 440 ; sur ce rapprochement, voir les remarques de J.-Fr. CARLOTTI, *op. cit.*, p. 14.

¹³ J.-Fr. CHAMPOLLION, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie. Notices descriptives conformes aux manuscrits autographes rédigés sur les lieux par Champollion le Jeune* II, Paris, 1844, p. 173 : « Au milieu de la salle existe sur un soubassement ou plutôt sur un reste de pavé, un énorme bloc de beau spath calcaire, de cette forme à vue d'oiseau : avec des Nils et Egyptes portant des offrandes sculptés (sic) tout autour. Le dessus plat, non poli, ayant pu recevoir une table d'une autre matière sur les points avancés a, b, c, d, a, sculptée en grand, la légende de Rhamsès-Meïamoun ».

¹⁴ *LDT* III 29 : « In der Mitte ein Altar aus weissem Quarz mit dem Schildern Ramses'III ».

¹⁵ Pour une proposition de restitution, voir Cl. TRAUNECKER, *op. cit.*, pl. LXXIIIb.

¹⁶ P. BARGUET, *op. cit.*, p. 204 ; J. BAINES, *op. cit.*, p. 159 et fig. 97 ; Cl. TRAUNECKER, *op. cit.*, p. 254 ; J.-Fr. CARLOTTI, *op. cit.*, p. 87, n. 263 ; H. ERNST, *op. cit.*, p. 4-6.

¹⁷ On notera que c'est cette même X^e province de Haute-Égypte qui est présente sur la table en calcite de Sésostri I^{er} (L. GABOLDE, *op. cit.*, p. 319 et p. 323-323) qui porte sur son plateau un décor similaire à la table 93CL2344 de Thoutmosis III conservée au Cheikh Labib [fig. 7].

¹⁸ La droite et la gauche sont toujours celles de l'observateur dans la suite du texte.

¹⁹ Pour ne prendre qu'un seul exemple, on trouve une disposition similaire (le sud à droite pour l'observateur) dans la position des listes de peuples du nord à l'est sur la face nord du VII^e pylône et à l'ouest sur la face sud alors que la liste des peuples du sud est à l'ouest sur la face nord de ce même pylône et à l'est sur sa face sud : S. BISTON-MOULIN, « À propos de la datation du VII^e pylône du temple d'Amon-Rê à Karnak », *BIFAO* 120, 2020, p. 66, fig. 1.

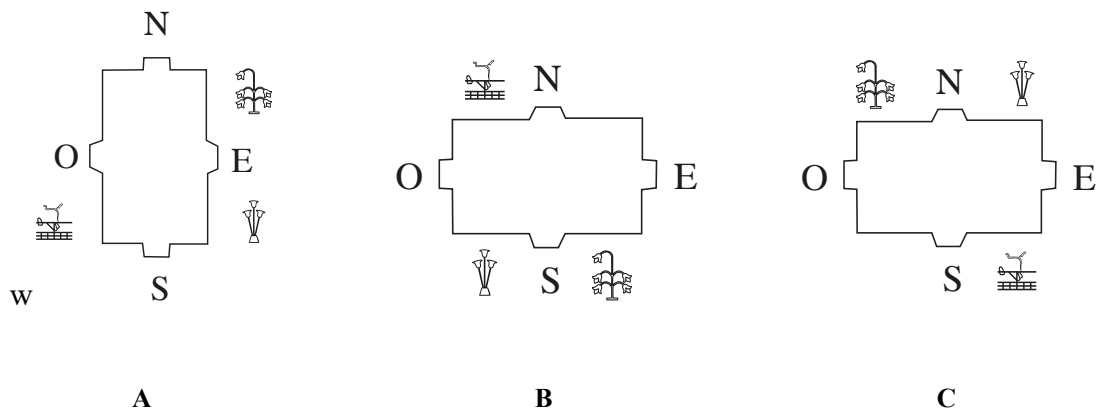


Fig. 2. **A.** Table orientée selon un axe nord-sud (position actuelle). **B.** Table orientée selon un axe est-ouest, face principale positionnée au sud. **C.** Table orientée selon un axe est-ouest, face principale positionnée au nord.

Un autre élément confirme que la position actuelle de la table ne correspond pas au projet initial de Thoutmosis III. Des traces sur le sol de la Salle solaire, identifiées par J. Lauffray et étudiées par J.-Fr. Carloti, montrent l'emprise d'un autel-podium dont l'escalier était ouvert à l'ouest²⁰. Cet autel, contemporain de la première phase d'utilisation de l'espace, est aligné sur l'axe de la niche du mur est remaniée en baie après l'époque pharaonique²¹, alors que la table est située dans l'axe de la pièce elle-même [fig. 3].

On notera encore que la décoration du mur est ne s'organise pas en fonction de la niche remaniée, mais de l'axe central de la pièce. La table est donc orientée selon la décoration réalisée par Amenmès et usurpée par Ramsès III puis complétée par Ramsès IV²². La table en calcite est en outre située sur un dallage de « restauration » qui masque le sol originel et les traces de l'autel-podium, la table et l'autel occupent donc en partie le même espace²³. La suppression de l'autel-podium, nécessairement antérieure à l'installation du nouveau sol, coïncide probablement avec l'ajout d'une décoration sur les parois laissées vierges par Thoutmosis III²⁴.

²⁰ P. ANUS, J. LAUFFRAY, R. SAAD, *op. cit.*, p. 78 ; Cl. TRAUNECKER, *op. cit.*, p. 254-255 ; J.-Fr. CARLOTTI, *op. cit.*, p. 82-83.

²¹ J.-Fr. CARLOTTI, *op. cit.*, p. 84.

²² Voir *supra*, n. 2.

²³ J.-Fr. CARLOTTI, *op. cit.*, p. 82-84.

²⁴ À l'instar du sanctuaire solaire de Deir el-Bahari où la décoration des parois a été laissée vierge à l'exception de celles des niches : J. KARKOWSKI, *The Temple of Hatshepsut, the Solar Complex. Deir el-Bahari VI*, Varsovie, 2003, pl. 45-49bis, 64, 67.

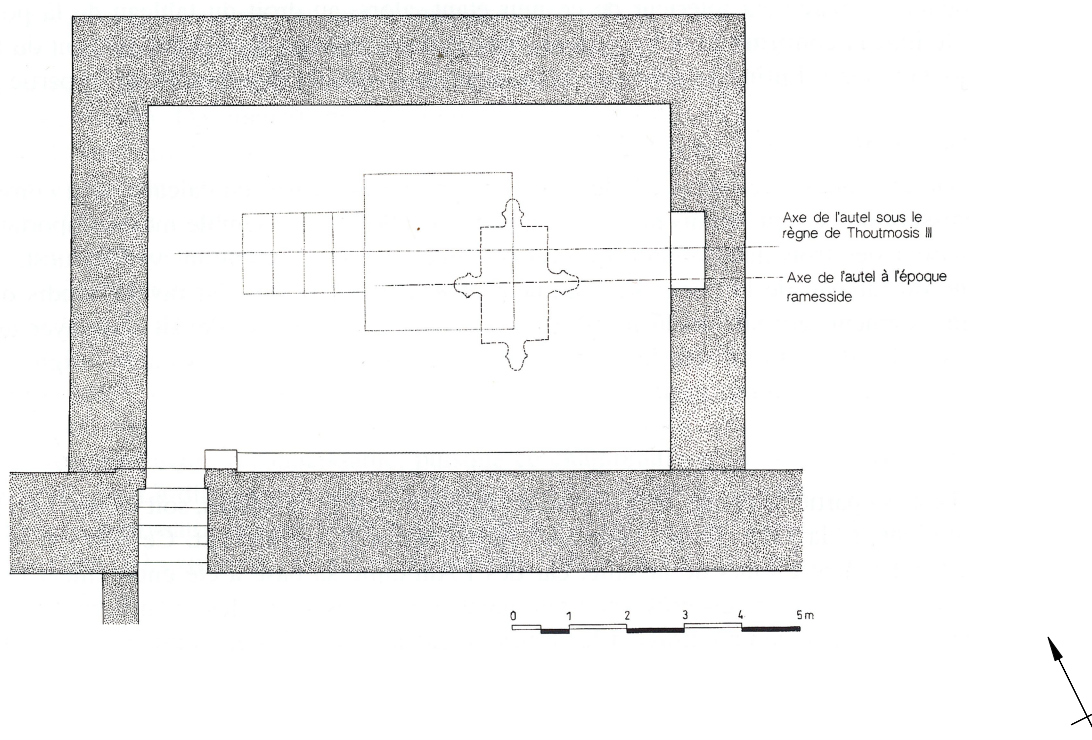
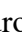



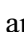



Fig. 3. J.-Fr. CARLOTTI, *op. cit.*, p. 84, fig. 40 (avec addition de l'orientation)²⁵.


Enfin, P. Barguet a identifié les traces d'un décor sur le plateau de la table où il signale que les « restes du nom d'Amon martelé et refait attestent que l'autel est antérieur à Aménophis IV et remonte donc peut-être à Thoutmosis III »²⁶.

Le premier élément de décor identifiable est le groupe de signe situé dans la partie inférieure gauche du plateau où la séquence avec le nom *Jmn-R*³ signalée par P. Barguet est bien visible [fig. 5]. Orientés en ligne de droite à gauche, les signes  et  ont clairement fait l'objet d'une regravure²⁷. Les signes  et  situés dans la partie inférieure du cadrat sont gravés beaucoup moins profondément et appartiennent donc au premier état de gravure, le groupe | ayant été épargné par les martelages amarniens.

Sur le côté gauche du plateau, au niveau de l'emprise du pain formant le signe-*htp*, un autre groupe de signe est identifiable verticalement [fig. 6]. Il s'agit du groupe  formant l'épithète d'Amon-Rê [*nb*] '*nswt*' *T3wy* « [seigneur] 'des trônes' du Double Pays ». Ces signes suivent immédiatement une dépression assez prononcée de la surface qui ne peut correspondre qu'à l'emplacement du nom d'Amon-Rê martelé.

²⁵ Les proportions de la table sur ce plan de restitution ne sont pas respectées puisque sa taille rapportée à l'échelle atteint 300 cm alors que la table n'en mesure que 188.

²⁶ P. BARGUET, *op. cit.*, p. 204 ; Cl. TRAUNECKER, *op. cit.*, p. 254, n. 45 ; J.-Fr. CARLOTTI, *op. cit.*, p. 87, n. 263 ; H. ERNST, *op. cit.*, p. 5.

²⁷ Aucune trace du signe  n'est plus identifiable au-dessous de ce groupe.

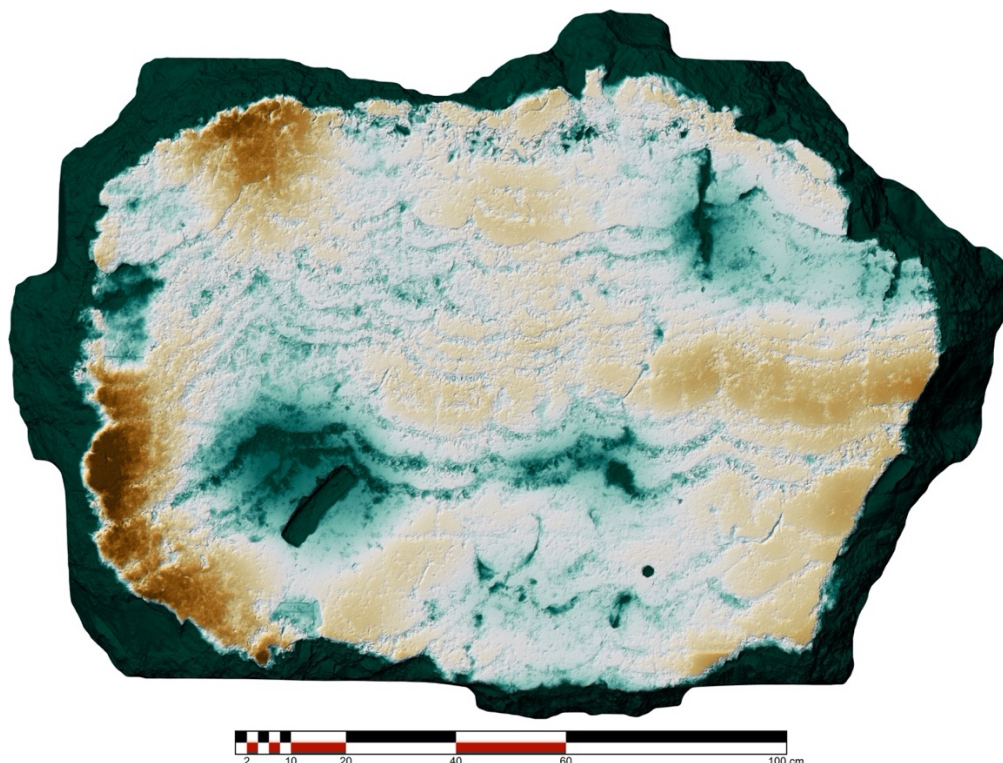


Fig. 4. Carte de profondeur de la surface du plateau (© CNRS-CFEETK 210944 / T. Sassolas-Serrayet).

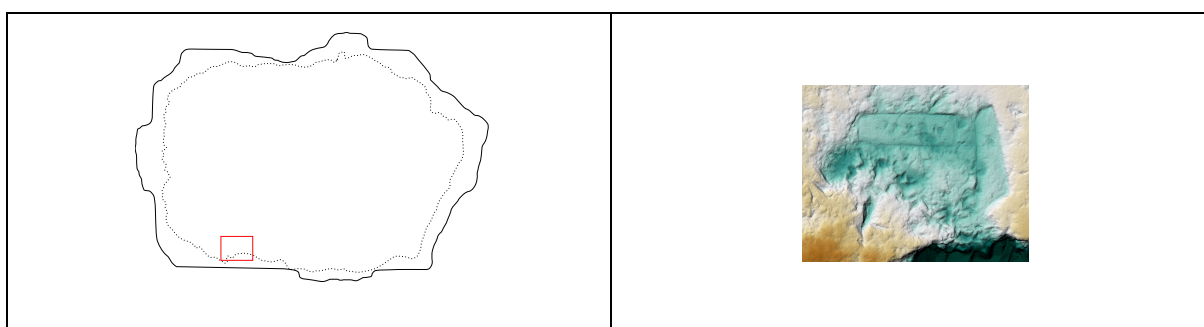


Fig. 5. Détail des signes identifiables dans la partie inférieure gauche de la table.

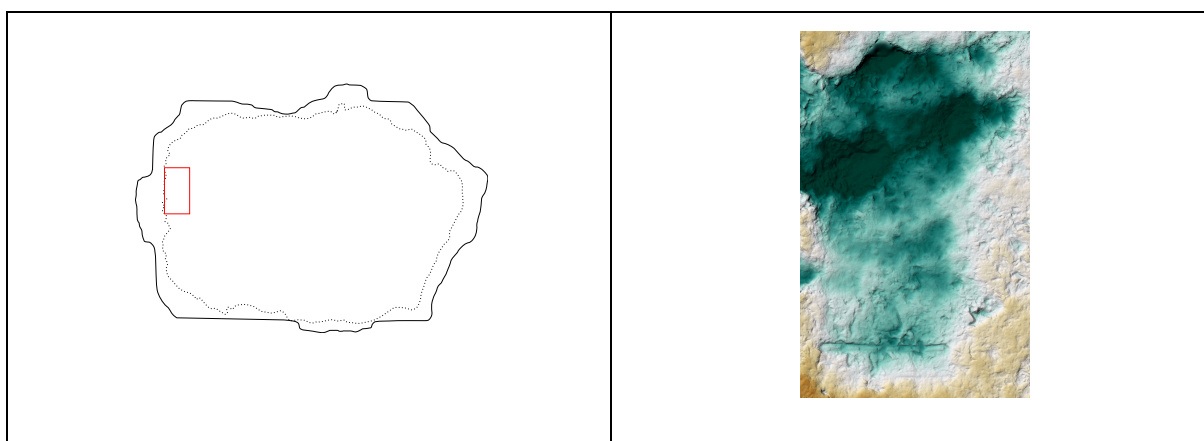


Fig. 6. Détail des signes identifiables dans la partie supérieure gauche de la table.

Au-delà de ces bribes de textes, plusieurs éléments du plateau montrent des traces de décor effacé. Le premier est identifiable dans la partie inférieure droite, très près du départ du *htp* où une limite inférieure de ligne appartenant au premier état de gravure est conservée [fig. 4]. Le cœur de la surface du plateau montre également des tracés trop rectilignes pour qu'ils soient accidentels qui révèlent les traces ténues d'un décor rappelant les cases d'une liste d'offrandes [fig. 4]. L'effacement très consciencieux de ce décor ne correspond pas aux empreintes laissées par les martelages amarniens²⁸.

Le plateau de la table n'était donc pas vierge, mais portait visiblement un texte de dédicace faisant le tour du plateau et incluant les noms d'Amon-Rê ; celui-ci encadrait un décor qui peut être rapproché d'une liste d'offrandes. Cette composition rappelle celle de la table en calcite de Sésostri I^{er} découverte dans la cour du VI^e pylône qui porte sur son plateau une liste d'offrandes et sur ses flancs des Nils et des porteuses d'offrandes dont *W3dyt*, la X^e province de Haute-Égypte²⁹.



Fig. 7. Photographie de la table en granite de Thoutmosis III (93CL2344)
(© Cnrs-Cfeetk 60903 / A. Chéné).

Deux autres tables en granite offrent encore des exemples de table-*hpt* contemporains du règne de Thoutmosis III qui pourraient être rapprochés de celle de la Salle solaire : l'une découverte au Hénéket-Ânkhe présente une liste d'offrandes sur son plateau et des représentations de Nils

²⁸ On notera encore la présence de quelques dépressions plus marquées dont l'une paraît correspondre à un insert dans la partie inférieure droite du cœur du plateau [fig. 4]. Sur les inserts dans les blocs de calcite, voir en général J.-Fr. CARLOTTI *et al.*, *Les monuments d'Amenhotep I^{er} à Karnak I. La chapelle de barque en calcite aux noms d'Amenhotep I^{er} et de Thoutmosis I^{er}*, *TravCFEETK, BiGen* 58, Le Caire, p. 6-7 et 142-145 et pour un exemple plus ancien : J.-Ph. LAUER, J. LECLANT, *Le temple haut du complexe funéraire du roi Teti*, *BdE* 51, Le Caire, 1972, p. 23, fig. 8.

²⁹ G. LEGRAIN, « Rapport sur les travaux exécutés à Karnak du 31 octobre 1902 au 15 mai 1903 », *ASAE* 5, 1904, p. 29 ; L. GABOLDE, *op. cit.*, p. 318-323.


et de porteuses d'offrandes sur ces flancs ³⁰, l'autre conservée dans le magasin du Cheikh Labib à Karnak (93CL2344) porte une liste d'offrandes sur son plateau, mais aucune représentation sur ses flancs [fig. 7] ³¹.

Une fois établies l'antériorité à la période amarnienne et la proximité de la table de la Salle solaire avec la représentation des tables à quatre pains-*htp* de la scène de consécration du texte des *Annales* de Thoutmosis III ³², P. Barguet considère ce roi comme son probable commanditaire ³³.

L'examen du plateau de la table en calcite apporte cependant des indices permettant de lui en préférer un autre. Si l'effacement méticuleux d'un texte épargnant les épithètes d'Amon-Rê (isolés sur la surface remaniée) faisant par la suite l'objet de martelages amarniens puis de restaurations, est un processus non attesté pour les documents de Thoutmosis III, il est en revanche fréquent pour ceux d'Hatchepsout ³⁴. Si la reine était bien la commanditaire initiale de l'objet, c'est en effet durant sa proscription ³⁵ que le plateau incluant son texte de dédicace

³⁰ A.E.P. WEIGALL, « A report on the excavation of the funeral temple of Thoutmosis III at Gurneh », *ASAE* 7, 1906, p. 121-141.

³¹ L. GABOLDE, *op. cit.*, p. 321-322 ; L. GABOLDE, M. GABOLDE, « Les textes de la paroi sud de la salle des Annales de Thoutmosis III », dans L. Gabolde (éd.), *Un savant au pays du fleuve-dieu. Hommages égyptologiques à Paul Barguet*, *Kyphi* 7, 2015, p. 51 et p. 73 (9). Le nom de Rê-Horakhty, présent sur ce document, a parfois conduit à le rapprocher d'un autel de Rê (*ḥꜣwt R'*) dont on connaît des mentions dans plusieurs inscriptions de Karnak. Je n'aborderai pas cette question ici. Pour les offrandes au soleil levant dans la Salle solaire de l'*Akhmenou*, on se reportera aux observations déjà formulées sur son ensoleillement dans Cl. TRAUNECKER, *op. cit.*, p. 250-258.

³² E. DRIOTON, *op. cit.*, p. 76, fig. 2 ; P. BARGUET, *op. cit.*, pl. XXI = KIU 5852. On signalera un détail curieux concernant ce relief : le chiffre 3 gravé sous la représentation est secondaire  (*Urk.* IV, 640 [8] ; photographie CNRS-CFEETK 199095). Seul le signe central appartient au premier état de gravure alors que les deux chiffres qui l'entourent sont gravés beaucoup plus superficiellement. On note de nombreuses traces appartenant à d'autres chiffres effacés qui ne sont pas centrés sous l'objet. Plusieurs modifications de cet ordre sous la représentation de vantaux de portes qui précèdent immédiatement la table sont visibles (augmentation ou diminution de la valeur). Il s'agit de repentirs probables.

³³ « Sans doute est-ce cet autel qui est représenté sur le mur des offrandes de Thoutmosis III, au Nord du sanctuaire de la barque » : P. BARGUET, *op. cit.*, p. 204, n. 2. La proposition a généralement été retenue : PM II², p. 123 (424) ; Cl. TRAUNECKER, *op. cit.*, p. 254 ; J. BAINES, *op. cit.*, p. 159 ; J.-Fr. CARLOTTI, *op. cit.*, p. 87, n. 263 ; H. ERNST, *op. cit.*, p. 5-6 ; L. GABOLDE, *op. cit.*, p. 210, n. 338.

³⁴ Comme c'est l'usage ailleurs : Salle nord d'Hatchepsout, paroi est, soubassement où seule la séquence *mry Jmn-R'* a été conservée avec martelage postérieur du groupe *Jmn* : KIU 9333 ; la paroi nord de cette même salle où le nom d'Amon-Rê isolé a été initialement conservé sur le soubassement, puis martelé et regravé : PM II², p. 103 (301) = KIU 9317 ; sur la face nord du môle ouest du VIII^e pylône où les scènes de Ramsès III sont gravées sur une paroi laissée en grande partie libre après l'effacement des inscriptions d'Hatchepsout, à l'exception de courtes séquences comportant le nom d'Amon (par ex. PM II², p. 174 [519, II, 3] : sous le texte de la dernière colonne de l'inscription de la déesse Mout ; PM II², p. 174 [519, II, 4] : au niveau de la formule de protection qui se trouve derrière le roi) ; THE EPIGRAPHIC SURVEY, *Medinet Habu IX. The Eighteenth Dynasty Temple 1. The Inner Sanctuaries*, OIP 136, Chicago, 2009, pl. 36-41, 50-55 ; E. NAVILLE, *The Temple of Deir el Bahari I*, MEEF 14, Londres, 1896, pl. xl ; *id.*, *The Temple of Deir el Bahari III*, MEEF 16, Londres 1898, pl. lxxxiv ; N. BEAUX, *La chapelle d'Hathor. Temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari I. Vestibule et sanctuaires*, MIFAO 129, Le Caire, 2013, pl. 2a, 14a, 15a, 17, 18a, 19a, 20a, 22a, 23a, 24, 26a, 27a, 28, 31a, c, 32a, c, etc., mode opératoire que l'on rencontre encore pour les objets : A. VARILLE, « Description sommaire du sanctuaire oriental d'Amon-Rê à Karnak », *ASAE* 50, 1950, p. 151.

³⁵ Le décor de Nils et de porteuses d'offrandes ne comporte pas de nom royal pour les parties conservées. Les deux représentations de roi sur les faces latérales des pains-*htp* est et ouest devaient inclure les noms du roi officiant, mais la disparition de leurs extrémités nous prive de ces éléments.

aurait été soigneusement effacé tout en conservant les noms d'Amon-Rê³⁶. Lorsque Thoutmosis III décide la construction de l'*Akh-menou* et de la Salle solaire, la table en calcite ayant appartenu à une autre structure contemporaine de la reine Hatchepsout aurait été installée dans cet espace³⁷. Bien que déconnectés de tout décor, les noms d'Amon-Rê épargnés lors du réaménagement de l'objet, puis martelés durant la période amarnienne ont dû être restaurés entre les règnes de Toutânkhamon et de Séthi I^{er}³⁸. Durant la période ramesside, la Salle solaire est réaménagée et l'autel-podium en grès axé sur la niche remaniée est supprimé. Un dallage de « restauration » est installé sur lequel la table en calcite est posée dans l'axe de la pièce³⁹. La décoration des parois de la salle laissées vierges par Thoutmosis III est réalisée au nom d'Amenmès⁴⁰ et converge vers le centre du mur est. En raison du changement d'axe de l'objet par rapport à son premier lieu d'utilisation, l'installation de la table a conduit à inverser les points cardinaux de la nouvelle face est, le sud étant correctement positionné sur sa face ouest depuis laquelle son utilisation est prévue dans cette nouvelle configuration [fig. 2]⁴¹. Enfin, Ramsès III usurpe les noms de couronnement et de naissance d'Amenmès sur les parois de la salle et ajoute ses noms sur les parties aujourd'hui détruites des pains-*htp* de la table.

Pour revenir à la proposition de P. Barguet et bien que le commanditaire de l'objet puisse donc être identifié à Hatchepsout et non à Thoutmosis III, l'intégration de la table dans l'*Akh-menou* – édifice destiné à renouveler l'espace culturel de Karnak⁴² – invite à ne pas écarter la possibilité de la reconnaître parmi les trois tables en calcite à quatre pains-*htp* du mur des *Annales*⁴³.

³⁶ À la différence des martelages amarniens, les agents œuvrant à la proscription d'Hatchepsout cherchent à conserver la fonction des scènes et objets en ayant parfois recours à des constructions iconographiques inédites ; par ex. THE EPIGRAPHIC SURVEY, *op. cit.*, pl. 52-55 ou le réaménagement de la dyade d'Amon-Rê et Hatchepsout, avec la suppression de sa représentation remplacée par celle de plants de laitue en vue de sa réutilisation dans la salle sud de la Chapelle adossée de Thoutmosis III : A. VARILLE, *op. cit.*, p. 150-151 et pl. XVI ; voir *infra*. La statuaire propre de la reine a évidemment connu un sort différent puisqu'il n'y avait alors pas de fonctions à conserver à ces objets : D. ARNOLD, « The Destruction of the Statues of Hatshepsut from Deir el-Bahri », dans C.H. Roehrig, R. Dreyfus, C.A. Keller (éd.), *Hatshepsut: from queen to pharaoh*, New York, 2005, p. 270-276.

³⁷ Si l'on ne peut pas totalement exclure que la table ait été transportée dans la Salle solaire lors de son réaménagement à l'époque ramesside, cela paraît cependant improbable, car elle n'aurait pu franchir la porte haute de 195 cm (J.-Fr. CARLOTTI, *op. cit.*, p. 81) uniquement une fois mise sur le chant, donc avec une marge de passage très faible. L. Gabolde (*op. cit.*, p. 210, n. 338) envisage de placer la table sur l'autel-podium. La taille de ce dernier (265 cm : J.-Fr. CARLOTTI, *op. cit.*, p. 82) permet en effet de considérer cette possibilité. La table pourrait également s'être trouvée entre l'autel-podium et le mur sud de la pièce, là où il faut aussi vraisemblablement placer l'hexade de Thoutmosis III découverte dans cette salle (voir *supra*).

³⁸ Nous connaissons une statue inscrite de Dédyà, découverte dans la *Cachette* de Karnak sur laquelle ce dernier se présente comme un des acteurs du programme de restauration (*smj mnw*) engagé pour Amon à Thèbes et plus particulièrement au sein de l'*Akh-menou* : CG 42122 ; G. LEGRAIN, *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Nos 42001-42138*, CGC, 1906, p. 71-72 ; R. SCHULZ, *Die Entwicklung und Bedeutung des kuboiden Statuentypus: eine Untersuchung zu den sogenannten "Würfelhockern."*, HÄB 33-34, Hildesheim, 1992, I, p. 249-250, cat. 136 ; II, pl. 56a-c ; www.ifao.egnet.net/bases/cachette/?id=191.

³⁹ J.-Fr. CARLOTTI, *op. cit.*, p. 82.

⁴⁰ Voir *supra*, n. 2.

⁴¹ Si elle était utilisée dans son orientation première (depuis sa face est actuelle), l'officiant ferait alors dos à l'est. L'inversion des points cardinaux résulte vraisemblablement de la priorité donnée à la face ouest actuelle, les deux faces, prévues pour être orientées sur l'axe est-ouest, ne pouvant l'être correctement en suivant l'axe nord-sud.

⁴² En général P. BARGUET, *op. cit.*, p. 200-201 ; L. GABOLDE, *Le « grand château d'Amon » de Sésotris I^{er} à Karnak*, MAIBL 17, Paris, 1998, p. 140, §219 ; J.-Fr. CARLOTTI, *op. cit.*, p. 133-134 et S. BISTON-MOULIN, « La vieillesse d'Amon-Rê à Karnak », ZÄS, à paraître.

⁴³ Si ce souverain semble délaissé certaines réalisations de la corégence, en revanche il en intègre d'autres à des monuments du règne autonome, à l'instar de la statue de la Chapelle adossée déjà examinée ou des portes de la

Concernant le lieu de consécration initial de cet objet, on ne peut s'empêcher de penser aux structures localisées à l'est du temple du Moyen Empire. Bien qu'ils ne permettent pas de trancher définitivement, l'existence dans ce secteur de vestiges datés du règne de Thoutmosis III est en effet connue⁴⁴. La localisation d'un édifice thoutmoside à l'est du temple du Moyen Empire est de plus assurée par la présence des obélisques orientaux érigés durant la corégence d'Hatchepsout et Thoutmosis III⁴⁵. Avant leur intégration à l'enceinte en grès et au dispositif de la Chapelle adossée durant le règne autonome, ces obélisques ouvraient sur une structure aujourd'hui disparue qui se trouvait soit à l'ouest, soit à l'est de leur position. S'ils ouvraient à l'ouest, c'est-à-dire entre le mur d'enceinte actuel en grès et l'enceinte antérieure en brique crue qu'elle remplace⁴⁶, l'édifice inconnu aurait alors occupé l'espace qui sépare le sanctuaire axial de l'*Akh-menou* du centre de la *Heret-ib* de ce même monument. Le démantèlement de l'édifice aurait alors eu lieu, au plus tard, en vue de la construction de l'*Akh-menou*. S'ils ouvraient vers l'est, l'espace disponible est plus important, mais la construction de l'enceinte en grès et du portique de la Chapelle adossée aurait alors coupé l'accès à ce monument supprimant toute possibilité de circulation par ou vers l'ouest⁴⁷.

Sans aborder plus avant cette question, on signalera encore un autre objet monumental initialement commandité par Hatchepsout et dont la destinée est analogue à celle de la table en calcite. Il s'agit du groupe statuaire en calcaire cristallin conservé dans la salle sud de la Chapelle adossée⁴⁸. Ses dimensions impliquent qu'il n'a pu y être placé qu'à l'occasion de la construction du monument, construction nécessairement contemporaine de celle du mur d'enceinte en grès durant le règne autonome de Thoutmosis III⁴⁹. Ce groupe statuaire, initialement une dyade représentant Amon-Rê et Hatchepsout, a fait l'objet de profondes transformations suite à la proscription de la reine⁵⁰. Pour conserver une fonction à l'objet dédié

Chapelle rouge qui ont été réutilisées par le roi et comptées au nombre de ses monuments dans le *Texte de la jeunesse* : *Urk.* IV 167, 1-10 = KIU 944, 1. 30-31 ; D. LABOURY, *op. cit.*, p. 545.

⁴⁴ Des dépôts de fondations au nom de Thoutmosis III ont été découverts au sud-est de l'enceinte en grès : S. ABD EL-HAMID, « Discovery of a New Foundation Deposit of Thutmosis III at the East of Karnak. A Preliminary Report », *Karnak* 8, 1987, p. 41-50 ; D. LABOURY, *op. cit.*, p. 555 ; L. GABOLDE, *Monuments décorés en bas-relief aux noms de Thoutmosis II et Hatchepsout à Karnak, MIFAO* 123, Le Caire, 2005, p. 21, p. 154. Deux blocs en grès attribués au *Nétjery-menou*, monument de la régence, sont réemployés dans les fondations de l'obélisque oriental sud : L. GABOLDE, *op. cit.*, p. 8, 78-79 et pl. XIX, p. 89-90 et pl. XXXI. Ce emploi a été réalisé durant la corégence, avant la destruction de l'enceinte en brique crue. Des blocs datés de la régence, où le statut d'Hatchepsout a été modifié durant la corégence, sont réemployés dans le sanctuaire axial de l'*Akh-menou* (*ibid.*, p. 8, 96-98) avec des blocs qui semblent dater de la corégence (*ibid.*, p. 98). Ces emplois ont été opérés durant le règne autonome après la destruction de l'enceinte en brique crue. En raison de la présence de ces vestiges, L. Gabolde (*ibid.*, p. 20-21) propose de localiser le *Nétjery-menou* dans le secteur est.

⁴⁵ PM II², p. 218 ; D. LABOURY, *op. cit.*, p. 552-556 L. GABOLDE, « An Atlas of the Obelisks of Karnak in Preparation », *EA* 37, 2007, p. 33-35.

⁴⁶ Cette enceinte en brique crue est décrite sur la stèle CG 34012 (*Urk.* IV, 834, 14-835, 7). Des sondages réalisés dans la *Heret-ib* de l'*Akh-menou* ont permis d'observer les restes d'une enceinte arasée en brique antérieure au monument : D. LABOURY, *op. cit.*, p. 552-553 ; J.-Fr. CARLOTTI, *op. cit.*, p. 171-173 ; G. CHARLOUX, R. MENSAN, *Karnak avant la XVIII^e dynastie*, Paris, 2011, p. 172-173, et p. 405-415.

⁴⁷ D. LABOURY, *loc. cit.*

⁴⁸ A. VARILLE, *op. cit.*, p. 150-151 et pl. xvi. Cet objet est inclus dans l'étude en cours de ce secteur, conduite par Chr. Thiers et l'auteur.

⁴⁹ P. BARGUET, *op. cit.*, p. 210 ; D. LABOURY, *op. cit.*, p. 37 ; J.-Fr. CARLOTTI, *op. cit.*, p. 27-28 ; P. LASKOWSKI, « Monumental Architecture and the Royal Building Program of Thutmose III », dans E.H. Cline, D. O'Connor (éd.), *Thutmose III. A New Biography*, Ann Arbor, 2006 p. 197-198 et fig. 5.2-5.3.

⁵⁰ L'objet a connu une seconde modification en raison de la destruction de l'image d'Amon-Rê durant la période amarnienne puis de sa restauration : A. VARILLE, *op. cit.*, p. 150-151 et pl. XVI ; sur les stratégies mises en œuvre

à Amon-Rê, la statue d'Hatchepsout a été retaillée afin d'être convertie en une représentation de plants de laitues. Il s'agit donc d'un second objet « réadapté », lui aussi réutilisé durant le règne autonome afin d'intégrer une structure construite dans le secteur oriental du temple d'Amon-Rê après la disparition de la reine.

Les modifications observables sur le groupe statuaire et la table en calcite de la Salle solaire témoignent du choix de conserver ces objets en les réadaptant. Nous pouvons donc en conclure que, d'une part, s'ils ont été déplacés depuis un espace aménagé pendant la corégence vers une structure du règne autonome, cela n'a pu se faire qu'en raison de son abandon ou de son démantèlement. D'autre part, la mise en chantier de l'*Akh-menou*, de son enceinte en grès et de la Chapelle adossée ont impliqué de profonds bouleversements, voire la destruction de structures antérieures comme en témoigne encore la position des obélisques orientaux⁵¹. Sans qu'il soit possible de l'assurer, il est donc tentant de considérer ces deux objets consacrés par Hatchepsout, dont la réutilisation a été préférée au remplacement, comme des témoignages du démantèlement de structures initiales et du profond réaménagement que le secteur oriental du temple d'Amon-Rê a connu durant le règne autonome de Thoutmosis III.

lors des restaurations des statues après la période amarnienne, voir en général M.-P. JUNG, « Restauration et entretien de la statuaire dans les temples égyptiens : un aperçu », *Technè* 40, 2014, p. 46-52.

⁵¹ Voir *supra*.

Résumé :

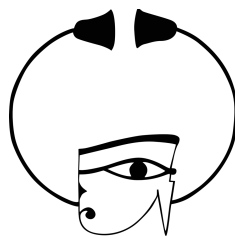
Cet article propose un réexamen des éléments de datation de la table en calcite de la Salle solaire de l'*Akh-menou* à Karnak. De nouvelles observations concernant les traces de décors effacés identifiables sur cet objet conduisent à considérer la reine Hatchepsout comme son commendataire initial.

Abstract:

This article presents a new examination of the dating elements of the calcite table from the Solar Hall of the *Akh-menu* at Karnak. Some new observations concerning the traces of erased decoration that can be identified on this object suggest a dating from the reign of Hatshepsut.

ENiM – Une revue d'égyptologie sur internet.

<http://www.enim-egyptologie.fr>



ISSN 2102-6629